



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9035^e séance

Mercredi 18 mai 2022, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidents : M^{me} Thomas-Greenfield/M. Mills (États-Unis d'Amérique)

Membres :

| | |
|---|-----------------------------|
| Albanie | M ^{me} Dautllari |
| Brésil | M. de Almeida Filho |
| Chine | M. Zhang Jun |
| Émirats arabes unis | M ^{me} Nusseibeh |
| Fédération de Russie | M ^{me} Evstigneeva |
| France | M. de Rivière |
| Gabon | M ^{me} Bongo |
| Ghana | M. Agyeman |
| Inde | M. Raguttahalli |
| Irlande | M ^{me} Moran |
| Kenya | M ^{me} Toroitich |
| Mexique | M. de la Fuente Ramírez |
| Norvège | M ^{me} Juul |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | Dame Barbara Woodward |

Ordre du jour

Paix et sécurité en Afrique

Rapport du Secrétaire général sur la Force conjointe de Groupe de cinq pays du Sahel (S/2022/382)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Expression de condoléances à la suite du décès de S. A. le cheik Khalifa Bin Zayed Al Nahyan, Président des Émirats arabes unis

La Présidente (*parle en anglais*) : Au début de cette séance, au nom du Conseil de sécurité, je tiens à présenter nos sincères condoléances à la suite du décès S. A. le cheik Khalifa Bin Zayed Al Nahyan, un dirigeant et une personnalité clef de l'histoire de son pays, les Émirats arabes unis. Je saisis cette occasion pour exprimer la profonde sympathie du Conseil au Gouvernement et au peuple des Émirats arabes unis.

Au nom des membres du Conseil, j'invite chacun et chacune à se lever et à observer une minute de silence à la mémoire de Son Altesse.

Les membres du Conseil observent une minute de silence.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante des Émirats arabes unis.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner la possibilité de dire quelques mots en cette période de deuil dans mon pays. Je tiens également à remercier tous les membres du Conseil des sincères condoléances et de la solidarité qu'ils ont exprimées au Gouvernement et au peuple des Émirats arabes unis à la suite du décès de notre regretté Président, S. A. le cheik Khalifa Bin Zayed Al Nahyan, vendredi dernier. Je remercie également la présidence américaine d'avoir demandé qu'une minute de silence soit observée pour rendre hommage à sa vie et à son travail.

Les Émirats arabes unis ont perdu un dirigeant remarquable et un homme visionnaire. Le cheik Khalifa a consacré sa vie à son peuple et à son pays et a été une source d'inspiration pour la nation par son dévouement, sa sagesse et son humilité. C'était un homme d'action qui laisse un héritage extraordinaire dans son pays, dans l'ensemble de la région et dans le monde entier. Le cheik Khalifa était un fervent défenseur de la diplomatie, du multilatéralisme et de la médiation, et il a pris des décisions courageuses qui ont ouvert des perspectives de paix dans une région profondément troublée. Le cheik Khalifa était également un véritable champion des plus vulnérables, et il a toujours veillé à ce qu'une aide humanitaire soit fournie aux personnes qui en avaient le

plus besoin, indépendamment de leur race, de la couleur de leur peau ou de leurs convictions. Sous sa direction, les Émirats arabes unis ont continué de promouvoir les valeurs de tolérance, d'empathie et de compassion au niveau mondial.

Le cheik Khalifa a été un véritable moteur de changement dans son pays. Lorsqu'il était Président, un jeune pays en voie de développement a envoyé son premier astronaute dans la station spatiale internationale et un orbiteur dans l'atmosphère de Mars et a commencé à explorer les possibilités qu'offre l'espace. Nous avons organisé la toute première visite du pape dans la péninsule arabique, accueilli plus de 24 millions de visiteurs venus du monde entier pendant l'Expo 2020 et remporté l'appel à candidatures pour l'organisation de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en 2008. Notre pays a continué à avancer à grands pas sur la voie du développement national, en réalisant notamment des progrès dans le domaine de l'intelligence artificielle et en innovant dans des domaines aussi divers que les changements climatiques, les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et l'autonomisation des jeunes et des femmes. Plus important encore, dans le cadre de son programme d'autonomisation politique, le Conseil national fédéral – notre parlement – a tenu ses premières élections en 2005, et 50 % de ses membres sont aujourd'hui des femmes.

Ce qui est peut-être plus important que toutes les avancées réalisées grâce à cet éminent homme d'État est le fait que c'était un homme d'une grande gentillesse qui s'intéressait sincèrement aux autres. J'en veux pour preuve les expressions de chagrin du peuple des Émirats arabes unis et les hommages rendus pas nos collègues à New York et ceux des dignitaires qui ont fait le déplacement jusqu'à Abou Dhabi. Nous sommes profondément reconnaissants pour cet élan de gentillesse pendant cette période de deuil.

Le cheik Khalifa a suivi l'exemple du père fondateur des Émirats arabes unis, le regretté cheik Zayed Bin Sultan Al Nahyan, qui a dit un jour qu'un dirigeant devait garder à l'esprit qu'il doit s'acquitter de son devoir, assumer ses responsabilités et utiliser la richesse accordée par Dieu à son pays pour promouvoir le bien-être, le bonheur, la sécurité et la stabilité de son peuple. Ces paroles resteront une source d'inspiration pour le Gouvernement des Émirats arabes unis et pour la prochaine génération, sous la direction du Président élu

des Émirats arabes unis, S. A. le cheik Mohammed Bin Zayed Al Nahyan.

Je vous remercie une fois de plus de votre soutien et de vos condoléances, Madame la Présidente.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Paix et sécurité en Afrique

Rapport du Secrétaire général sur la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (S/2022/382)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Martha Ama Akyaa Pobee, Sous-secrétaire générale pour l'Afrique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix ; M. Éric Tiaré, Secrétaire exécutif du Groupe de cinq pays du Sahel ; M^{me} Solange Bandiaky-Badji, Coordinatrice et Présidente de l'Initiative/ Groupe des droits et ressources.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/382, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Pobee.

M^{me} Pobee : Je remercie les membres de me donner l'occasion de m'adresser au Conseil.

Depuis la dernière réunion du Conseil de sécurité sur le Sahel (voir S/PV.8903), la situation sécuritaire dans la région s'est aggravée. Le terrorisme et l'insécurité continuent de se propager, dévastant la vie de millions de personnes. Les civils sont souvent les principales victimes des actes terroristes. Les souffrances et les pertes que subissent les populations civiles aux mains des groupes terroristes sont indescriptibles. Mais les générations futures en paient aussi le prix. L'insécurité alimentaire, les fermetures d'écoles, la désintégration de communautés entières sont les conséquences directes de cette instabilité prolongée et ont un impact durable notamment pour les jeunes, qui se retrouvent sans opportunités et sans perspectives.

(l'oratrice poursuit en anglais)

Dans ce contexte, la décision prise par les autorités de transition maliennes, le 15 mai, de se retirer du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) et de sa force conjointe est à la fois malheureuse et regrettable. La Force conjointe a été créée en 2017 par les chefs d'État des pays du G5 Sahel, sur la base d'une vision partagée et de leur volonté de prendre leur destin en main et de combattre frontalement le terrorisme au Sahel. Toutefois, et comme le Secrétaire général le note dans son rapport (S/2022/382), la dynamique politique et de sécurité qui fait actuellement problème au Sahel, en général, et les résultats incertains des transitions au Mali et au Burkina Faso, en particulier, avaient déjà compromis l'opérationnalisation de la Force conjointe du G5 Sahel, qui s'est sensiblement ralentie.

Le G5 Sahel n'a pas tenu de réunion politique de haut niveau depuis novembre 2021. Son comité de défense et de sécurité, qui fournit des orientations stratégiques immédiates au commandement de la Force conjointe, ne s'est pas réuni depuis plus de six mois. Dans ces conditions, nous saluons les efforts déployés par le commandant de la Force conjointe, le général Bikimo, pour continuer de planifier et de conduire les opérations de la Force conjointe, en particulier dans le secteur central, qui englobe les pays du triangle Liptako-Gourma et qui subit de plein fouet l'expansion du terrorisme. Depuis la dernière séance du Conseil de sécurité sur cette question, en novembre 2021, la Force conjointe a pu mener des opérations dans ses trois secteurs, grâce à la détermination et au leadership de son commandant. Cependant, cela s'est fait sans la participation des bataillons maliens. Nous ne savons pas encore dans quelle mesure la décision du Mali de quitter le G5 Sahel et sa force conjointe aura une incidence sur l'organisation du Groupe et sur la dynamique à l'œuvre dans la région. Il s'agit en tout cas d'un pas en arrière pour le Sahel.

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) apporte un appui à la Force conjointe et continuera de le faire tant que le Conseil l'en chargera. La Mission travaille avec des sous-traitants pour fournir des consommables essentiels aux contingents de la Force conjointe et donnera suite à des demandes d'appui reçues par les quatre autres contingents se trouvant à l'extérieur du Mali. Je tiens à exprimer ma gratitude à l'Union européenne pour son aide financière qui se maintient et rend possible l'action de la MINUSMA.

Dans le contexte des crises politiques et de sécurité prolongées qui ont cours dans la région, la protection des plus vulnérables est devenue encore plus importante. Toutefois, et comme le Secrétaire général le note dans son rapport, nous sommes profondément préoccupés par la détérioration de la situation des droits humains dans la région et par les informations faisant état de graves violations commises contre les civils, à la fois par les groupes armés terroristes et, semble-t-il, par les forces armées et de sécurité de la région. Plus que jamais, les pays de la région doivent s'employer davantage à défendre et à protéger les droits humains. L'élimination de groupes terroristes qui sont souvent profondément imbriqués ou enchevêtrés dans les communautés n'est nulle part aussi difficile qu'au Sahel et complique immensément les opérations antiterroristes, mais si les civils sont victimes de ces opérations, ces efforts mêmes perdent tout leur sens. Non seulement ces opérations peuvent causer une souffrance humaine incommensurable, mais elles peuvent aussi miner gravement la confiance en l'État et alimenter le cercle vicieux qui renforce la radicalisation.

Tout cela montre que les initiatives de sécurité à elles seules ne suffisent pas à remédier à la crise au Sahel. Il faut une approche globale, qui fasse primer la politique, combatte les causes profondes de la pauvreté et de l'exclusion et vise à offrir des possibilités et des vies épanouissantes aux nombreux jeunes de la région. Pour cela, l'État doit être plus proche du peuple et ne faire qu'un avec lui, sans oublier les communautés qui vivent en périphérie et qui ont également besoin de sécurité et de services de base. Dans les mois qui viennent, il sera crucial que les parties prenantes de la région parviennent à un consensus sur la meilleure façon de mener rapidement à bien les transitions au Mali et au Burkina Faso, en tenant compte des griefs exprimés par les populations des deux pays. En même temps, les pays de la région devront se rapprocher, dépasser leurs différences et maintenir le dialogue pour atteindre leurs objectifs de sécurité communs. Nous demeurons déterminés à aider la région et le G5 Sahel dans cette entreprise.

Au-delà de notre appui continu aux efforts en cours pour stabiliser le Sahel, il est peut-être temps de repenser nos approches et de changer notre manière de travailler. Nous avons besoin d'approches novatrices face aux tactiques en constante évolution des groupes terroristes, dont l'influence ne cesse de s'étendre. Depuis cinq ans, la communauté internationale, les donateurs et les partenaires ont du mal à s'accorder sur le mécanisme

le plus efficace pour encadrer une réponse collective aux problèmes de sécurité du Sahel. Il s'avère que cela constitue un obstacle de taille à l'opérationnalisation de la Force conjointe. Or, le consensus fait toujours défaut, en dépit du fait que tous reconnaissent que l'offensive terroriste au Sahel fait peser une menace, progressive mais non moins mortelle, sur la paix et la sécurité internationales.

Au vu de la complexité croissante de la crise que connaît le Sahel, il est plus urgent que jamais d'agir. C'est pourquoi le Secrétaire général et le Président de la Commission de l'Union africaine ont prié la Commission de l'Union africaine et le Secrétariat de l'ONU de procéder ensemble à une évaluation stratégique des initiatives concernant la sécurité et la gouvernance au Sahel, dans le but de renforcer l'appui au G5 Sahel, à sa force conjointe et à d'autres initiatives concernant la sécurité et la gouvernance dans la région. Cette évaluation sera effectuée en étroite collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et le G5 Sahel et portera également sur des moyens innovants de mobiliser des ressources durables à l'appui de ces initiatives régionales. Un groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel, qui sera présidé par l'ancien Président nigérien, S. E. M. Mahamadou Issoufou, supervisera l'évaluation stratégique indépendante. Nous attendons avec impatience les conclusions de cette évaluation indépendante et restons convaincus qu'il est crucial de collaborer pour venir à bout des défis auxquels le Sahel est confronté.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Pobee de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Tiaré.

M. Tiaré : Je voudrais avant tout m'associer à tous les membres du Conseil de sécurité pour présenter nos sincères condoléances aux Émirats arabes unis suite au décès du Président de la fédération.

C'est pour moi un réel plaisir de prendre la parole devant le Conseil et je vous remercie, Madame la Présidente, pour l'occasion que vous me donnez d'informer les membres sur les derniers développements survenus dans le Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel).

En effet, dans un communiqué daté du 15 mai, le Gouvernement malien a porté à la connaissance de l'opinion nationale et internationale sa décision de se retirer de tous les organes et instances du G5 Sahel. Cette

décision a été une grande surprise parce que le Mali avait prévu qu'il allait suspendre sa participation aux organes du G5 Sahel, y compris à la Force conjointe, s'il n'y avait pas de progrès sur la question de la présidence malienne du G5 Sahel.

Le Conseil comprendra qu'aujourd'hui, cette décision de retrait, plutôt qu'une suspension, nous attriste profondément, et elle est regrettable car le G5 Sahel est une famille de cinq pays – Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad – qui travaillent ensemble depuis la signature de la Convention du 19 décembre 2014. Pour rappel, le G5 Sahel est un cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale, né de la volonté des chefs d'État qui poursuivent deux principaux objectifs : la lutte contre le terrorisme et pour le développement socioéconomique dans l'espace du G5 Sahel.

Cette idée originale fait suite au constat selon lequel aucun des pays ne peut lutter à lui seul contre le terrorisme et promouvoir le développement sans que les moyens humains, financiers et matériels soient mis en commun. Ainsi, dans le domaine du développement, les principaux référentiels dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes du G5 Sahel sont la Stratégie pour le développement et la sécurité et le Programme d'investissement prioritaire, avec une première phase qui a couvert la période 2019-2022.

Pour compléter ces référentiels et face à la dégradation de la situation sécuritaire dans l'espace du G5 Sahel, le cadre d'action prioritaire intégré a été adopté en février 2020 pour plus d'efficacité, car il ambitionnait de mener des actions rapides, réalistes, mesurables et flexibles sur les volets sécurité et développement dans les zones prioritaires, élargies à la dimension humanitaire, à la gouvernance et à la réconciliation. Malgré la volonté de nos partenaires de nous accompagner, l'insécurité grandissante et la situation liée à la maladie à coronavirus (COVID-19) ont été des éléments paralysants dans la poursuite de certaines activités.

Dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, la Force conjointe du G5 Sahel a été créée en 2017, comme l'a si bien rappelé la Sous-Secrétaire générale, M^{me} Pobee, sous la présidence malienne du G5 Sahel, et son quartier général est à Bamako. Selon son concept d'opérations, elle opère à travers des opérations conjointes dans les trois fuseaux, centre, ouest et est ; elle comprend 55 000 hommes et est composée de sept bataillons. Elle avait été entretemps appuyée au niveau

du fuseau centre par un huitième bataillon, dit bataillon tchadien, basé à Téra, au Niger, qui s'est d'ailleurs retiré début avril. Au vu de son mode opératoire et du contexte nouveau dans l'espace du G5 Sahel, avec la dégradation continue de la situation sécuritaire, la relecture du concept des opérations a été envisagée mais l'instance militaire n'a pas encore pu se réunir.

Sur cette force, le Secrétaire général, à qui je rends un vibrant hommage pour le soutien qu'il a toujours apporté au G5 Sahel et à sa force conjointe, a fait de nombreux rapports devant le Conseil de sécurité, dans lesquels il a à maintes reprises relevé la nécessité de la soutenir financièrement mais aussi matériellement, pour lui permettre de monter en puissance. Les chefs d'État du G5 Sahel, eux aussi, n'ont jamais manqué l'occasion de lancer le même appel dans les instances des Nations Unies, sur la nécessité de soutenir la Force conjointe, car les pays du G5 Sahel ne luttent pas seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour la paix et la sécurité internationales.

Au sein même du Conseil de sécurité, les trois pays africains qui en sont membres non permanents ont toujours plaidé pour un regard bienveillant sur la Force conjointe, qui lui permette de relever les défis, car le soutien apporté par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali reste en deçà de nos attentes. En 2021, le Conseil a même séjourné au Niger, et a eu une séance de travail avec le commandant de la Force, le général de division Bikimo, qui a rappelé les différents défis de la Force conjointe. La dernière visite du Secrétaire général en Afrique de l'Ouest, début mai, notamment au Niger là encore, a permis de toucher du doigt les réalités sahéliennes, et a été l'occasion de désigner l'ancien Président du Niger, S. E. M. Mahamadou Issoufou, pour conduire le groupe indépendant de haut niveau chargé de l'évaluation stratégique conjointe. Le G5 Sahel est partie prenante de cette évaluation et espère que les principales conclusions permettront de définir une meilleure architecture de sécurité, de gouvernance et de coopération pour une mobilisation optimale des ressources.

Malgré tous ses défis et ses moyens limités, la Force a quand même connu des succès. Elle a réalisé plusieurs opérations dans les fuseaux centre, est et ouest depuis 2019. Le nouveau plan de campagne en cours de validation prévoit au total huit opérations majeures sur les trois fuseaux. Elle a réalisé 26 opérations depuis fin 2019.

Des avancées dans la mise en place de la procédure opérationnelle permanente relative aux enquêtes internes ont été enregistrées. Un cadre de conformité a été mis en place pour encadrer la Force conjointe conformément au respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

J'ai cru bon de faire ce petit rappel non exhaustif pour montrer comment, ensemble, les pays du G5 Sahel ont mené le bon combat sur les deux fronts, sécuritaire et du développement, au niveau du G5 Sahel. Sur le plan politique, les changements non constitutionnels survenus dans trois pays du G5 Sahel sur cinq, de même que les sanctions prises à l'encontre de certains de ces pays, n'ont pas du tout permis la sérénité au sein de la famille du G5 Sahel. Des tensions sont même nées avec certains partenaires, et une des conséquences de cette crise interne du G5 Sahel est la difficulté à tenir les instances de l'organisation, notamment le huitième sommet, en février, au cours duquel le Mali aurait dû prendre la présidence tournante.

La nouvelle situation inattendue à laquelle nous faisons donc face, avec la décision de retrait du Gouvernement malien, nous interpelle, et les dirigeants des autres États membres ne manqueront pas de prendre des initiatives dans les jours qui suivent, allant dans le sens de son traitement diligent.

En ce sens, nous pensons toujours que tout est possible, dans le bon sens du terme, et nous lançons donc un appel à l'ONU pour qu'elle s'implique encore davantage pour soutenir le G5 Sahel dans sa lutte contre le terrorisme et pour le développement, car les risques que la crise sécuritaire s'étende aux pays du golfe sont très grands et sont d'ailleurs déjà visibles.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Tiaré de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Bandiaky-Badji.

M^{me} Bandiaky-Badji (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, je voudrais parler du lien qui unit les changements climatiques et le conflit dans les pays du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel).

Pour ce faire, j'ai trois principales questions. Premièrement, quelles incidences les changements climatiques ont-ils sur les pays du G5 Sahel ? Deuxièmement, quels liens les changements climatiques entretiennent-ils avec les conflits et comment contribuent-ils à exacerber les conflits au Sahel ?

Et troisièmement, pourquoi est-il important de tenir compte des changements climatiques dans l'élaboration des stratégies de consolidation de la paix au Sahel ? Je voudrais terminer en lançant un appel à l'action en faveur de la justice climatique et d'une paix pérenne dans les pays du G5 Sahel.

Des recherches ont montré que les pays du G5 Sahel font partie des 20% des pays les plus vulnérables face aux risques liés aux changements climatiques. Parmi les conséquences qui se font sentir dans la région figurent les phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les sécheresses, les inondations, les précipitations irrégulières et la hausse des températures, l'épuisement des ressources naturelles, l'insécurité alimentaire et hydrique, l'augmentation des épidémies, les déplacements et les migrations.

Par exemple, des pluies torrentielles ont touché plus d'un demi-million de personnes au Niger en 2020, et au moins 10 millions de personnes font face à un risque de famine en raison de la sécheresse.

Les chocs climatiques et les crises alimentaires chroniques dans la région du Sahel continuent également de fragiliser les mécanismes d'adaptation des femmes et leurs capacités en matière de résilience économique, car ils limitent leur accès aux revenus et aux biens.

S'il est vrai que les causes des conflits dépendent du contexte historique, socioéconomique et politique en général, notamment des facteurs internes liés à la démographie, à l'économie, à la société, à la gouvernance et à l'environnement, essayer de comprendre la dynamique des conflits dans les pays vulnérables du Sahel sans tenir compte des conséquences des changements climatiques pourrait aboutir à une analyse incomplète et erronée. Les changements climatiques ont une incidence sur la disponibilité, la répartition et la qualité des ressources naturelles, ce qui peut intensifier les conflits liés à ces ressources.

La dynamique des régimes fonciers doit être un cadre central d'analyse des conflits au Sahel. La compréhension et l'application du régime foncier rural et des règles de gestion des ressources naturelles dans le cadre des conflits locaux au Sahel sont de la plus haute importance, car la pression foncière a plus de conséquences dans les zones régies par le régime coutumier. Même s'il y a eu des changements de lois dans certains pays, des difficultés persistent en raison des failles juridiques, des conflits entre le droit coutumier et le droit statutaire et d'une mauvaise

mise en œuvre des réformes juridiques. Par exemple, de nombreux conflits liés aux ressources naturelles persistent du fait de l'institutionnalisation incomplète des règles généralement acceptées relatives au régime foncier rural et à la gestion des ressources naturelles. Au Niger, au Burkina Faso et au Mali, la pression foncière et l'insécurité foncière croissantes sapent les efforts visant à adapter les systèmes de production agropastoraux à la variabilité du climat.

Selon une étude récente du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel sur le pastoralisme et la sécurité, réalisée en 2018, la concurrence croissante entre les éleveurs et les agriculteurs pour l'eau et les pâturages est la principale cause de l'augmentation du nombre de conflits violents impliquant des éleveurs ces dernières années dans certaines régions de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

Le genre est un autre élément important. C'est un facteur particulièrement important en ce qui concerne les changements climatiques ; au Sahel, les femmes font partie des groupes les plus vulnérables face aux conséquences des changements climatiques. Par exemple, la sécheresse et les précipitations irrégulières augmentent la charge de travail des femmes et des filles dans les exploitations familiales. En outre, quand des conflits éclatent, les femmes sont plus touchées, à toutes les échelles.

Les jeunes constituent un autre élément clef à garder à l'esprit lorsqu'on aborde les conflits au Sahel. Comme nous le savons tous, les jeunes représentent 60 % de la population sur le continent africain et au Sahel. La pénurie des ressources et l'insécurité alimentaire dues aux changements climatiques et au chômage poussent les jeunes à se faire recruter par des groupes terroristes et à migrer vers l'Europe. Ces migrations des jeunes vers l'Europe dont nous entendons parler sont dues au fait qu'ils n'ont pas accès à la terre, à l'emploi ou aux ressources, et tout cela est dû aux changements climatiques qui se produisent au Sahel.

Parmi les faiblesses des mesures prises pour faire face aux changements climatiques, il y a également un financement insuffisant de l'action climatique, une mauvaise coordination et la lenteur des interventions ayant trait à l'environnement, ainsi qu'un accent excessif sur les conflits et le terrorisme au détriment des questions climatiques.

Pour terminer, je voudrais formuler quelques recommandations en guise d'appel à l'action.

Premièrement, pour parvenir à la stabilité, il est impératif que les gouvernements étrangers et nationaux aient une vision qui va au-delà de la lutte contre le terrorisme et réorientent plus de ressources à la réconciliation, au dialogue et à l'amélioration concrète des moyens de subsistance des personnes vulnérables.

Deuxièmement, il faut renforcer le dialogue et la coopération avec le G5 Sahel en ce qui concerne les changements climatiques et faciliter une mobilisation accrue des ressources. Cela doit se faire avec la collaboration des communautés locales et doit être considéré comme un moyen de réduire les conflits puisque, comme je l'ai déjà indiqué, la concurrence pour les ressources et la dégradation de l'environnement font partie des facteurs de conflits.

Troisièmement, la reconnaissance et l'enregistrement des droits fonciers locaux, le renforcement des capacités pour la mise en place des systèmes efficaces de gestion des terres, des interventions qui améliorent les droits fonciers des femmes, notamment des réformes législatives, la possibilité pour les éleveurs d'accéder aux pâturages grâce à des accords de gestion des ressources négociés au niveau local – tout cela est nécessaire.

Enfin, il est impératif que les efforts de stabilisation tiennent compte des questions croisées liées à la dégradation de l'environnement, aux facteurs démographiques, à l'évolution des moyens de subsistance et à la mauvaise gouvernance. Sinon, ils risquent d'aggraver et d'exacerber les conflits au lieu de faciliter leur règlement.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Bandiaky-Badji de son exposé.

J'appelle l'attention des orateurs et oratrices sur le paragraphe 22 de la note du Président publiée sous la cote S/2017/507, qui encourage tous les participants aux séances du Conseil de sécurité à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins, conformément à l'engagement du Conseil à faire un meilleur usage des séances publiques.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. de Rivière (France) : Je remercie M^{me} Akyaa Pobee, M. Tiaré et M^{me} Bandiaky-Badji pour leurs présentations.

La situation au Sahel continue d'être très alarmante. Des millions de personnes sont en situation

d'insécurité alimentaire. Les populations civiles et les forces locales payent un lourd tribut face aux groupes terroristes. Ces derniers étendent leur menace à l'est du Sénégal et au nord des pays du golfe de Guinée, comme au Togo, victime la semaine dernière d'une attaque terroriste. Face à cette situation, une action résolue de la communauté internationale est indispensable.

La France salue les efforts conduits par le Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) en matière de développement et de sécurité au cours des dernières années. Nous ne pouvons que regretter la décision des autorités maliennes de transition de quitter cette organisation au sein de laquelle le Mali avait joué un rôle moteur depuis 2014. Ce retrait vient fragiliser l'architecture régionale de sécurité. Il convient cependant de ne pas tirer de conclusions hâtives sur l'avenir du G5 Sahel. Il appartient aux seuls membres de l'organisation d'en décider.

Malgré les difficultés, la Force conjointe a conduit des opérations au cours des six derniers mois. Face à la menace qui se joue des frontières, la coopération régionale reste incontournable. Il est important de maintenir le soutien aux États qui souhaitent continuer de mener des opérations dans les espaces transfrontaliers. Nous saluons l'appui apporté par les partenaires, en particulier l'Union européenne.

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) met en œuvre un soutien aux bataillons de la Force conjointe du G5 Sahel à travers le mécanisme tripartite financé par l'Union européenne. Il est clair que le retrait du Mali du G5 Sahel ne peut qu'entraîner la suspension de ce soutien aux bataillons maliens, puisqu'ils ne participent plus aux opérations de la Force.

Nous regrettons que le Conseil de sécurité ne soit pas parvenu à un accord pour la création d'un bureau de soutien à la Force conjointe, financé sur contributions obligatoires. Cela aurait permis d'éviter les difficultés que nous constatons aujourd'hui. Nous restons convaincus qu'un soutien accru du Conseil et des États Membres à des opérations africaines robustes est vital. Sans cela, nous risquons de voir davantage de pays africains se tourner vers des solutions néfastes, comme le recours à des mercenaires.

À ce titre, je rappelle la profonde préoccupation de la France face aux graves allégations de violations des droits de l'homme par les Forces armées maliennes et les mercenaires du groupe Wagner. Il est essentiel

que des enquêtes nationales et internationales soient menées, sans entraves et en toute indépendance, pour établir les faits. La MINUSMA doit pouvoir conduire ses propres enquêtes et en communiquer les résultats sans plus tarder. Nous nous étonnons en effet que le dernier rapport trimestriel de la Division des droits de l'homme de la MINUSMA ne soit toujours pas publié. Nous appelons les Nations Unies à le faire dans les meilleurs délais.

La force Barkhane poursuit son retrait du Mali. Mais la France entend continuer à appuyer les pays du Sahel qui le souhaitent et renforcer son soutien à ceux du golfe de Guinée face à l'expansion du terrorisme venu du Sahel. Plusieurs consultations ont eu lieu avec ces pays, qui ont d'ores et déjà fait part de besoins précis. Nous discutons avec nos partenaires, en particulier européens, des réponses à apporter. Cela pourra inclure de l'aide en matière de formation et d'entraînement, de la fourniture d'équipement, voire un appui à des opérations contre le terrorisme. Le G5 Sahel et l'Initiative d'Accra pourront faire partie de nos cadres de référence si nos partenaires de la région le souhaitent.

Nous allons mettre davantage les populations civiles et la prévention au cœur de notre stratégie. L'Alliance pour le Sahel, dont les engagements financiers s'élèvent à 26 milliards d'euros, est un outil essentiel et ses activités doivent se poursuivre. Les Nations Unies, à travers leur stratégie intégrée pour le Sahel, doivent prendre toute leur part dans cet effort.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la Sous-Secrétaire générale Pobeë, le Secrétaire exécutif Tiaré et M^{me} Bandiaky-Badji de nous avoir informés des derniers événements survenus au Sahel.

D'emblée, nous prenons note avec regret du retrait du Mali du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), d'autant plus que cette décision intervient à un moment où la coopération régionale et les approches multilatérales restent nécessaires, car aucun pays ne peut régler seul les problèmes. Nous pensons qu'il est important d'instaurer un dialogue entre les États du G5 Sahel afin que le Mali revienne au sein du Groupe, compte tenu du vide sécuritaire créé par son retrait, non seulement pour les pays du Sahel, mais pour toute la région. Dans le même temps, il appartient à ses membres de décider de la manière dont ils souhaitent procéder.

Le Sahel continue de subir l'une des crises humanitaires et sécuritaires les plus graves au monde.

L'Albanie est extrêmement préoccupée par la menace extrémiste et terroriste croissante, et notamment par l'expansion des groupes jihadistes. Dans ce contexte, il est important de s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité, telles que le sous-développement, la gouvernance insuffisante et les changements climatiques au Sahel, notamment par le biais de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Nous regrettons que le sommet annuel des chefs d'État ait été reporté *sine die* et que le Comité de défense et de sécurité ne se soit pas réuni. Nous appelons les membres du Comité à faire preuve de la volonté politique et de l'engagement nécessaires pour relever les défis auxquels le Sahel est confronté.

L'instabilité de la situation politique au Sahel, en particulier au Mali et au Burkina Faso, a eu des incidences néfastes sur l'efficacité et les capacités de la Force conjointe du G5 Sahel. Nous appelons le Burkina Faso et le Mali à définir de nouveaux calendriers de transition et à rétablir l'ordre constitutionnel. Nous saluons le rôle positif joué par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans ce processus.

Les informations faisant état de violations des droits humains et d'atteinte à ces droits au Sahel sont profondément troublantes. Nous reconnaissons que la Force conjointe travaille dans un environnement extrêmement difficile. Cependant, toutes les opérations militaires doivent respecter les droits humains et le droit international humanitaire. À cet égard, le déploiement des forces du groupe Wagner au Mali présente un immense risque pour les civils, et les preuves d'exactions commises pendant les opérations se multiplient. Nous demandons instamment que toutes les allégations fassent l'objet d'une enquête indépendante et impartiale, et que les contrevenants soient tenus de répondre de leurs actes.

Nous sommes également profondément préoccupés par les informations faisant état de violences sexuelles et fondées sur le genre commises par des membres du personnel de la Force conjointe. Nous encourageons un meilleur suivi de ces cas et appelons tous les États Membres à faire en sorte que les auteurs de ces actes en répondent et soient exclus de tout nouveau déploiement. Nous exhortons la Force conjointe à respecter son cadre de conformité aux droits humains et à continuer de mettre en œuvre ses recommandations.

L'Albanie salue les efforts déployés par l'Union africaine, la CEDEAO et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali

pour appuyer la Force conjointe. Nous nous félicitons de l'évaluation conjointe des conditions de sécurité au Sahel prévue par l'ONU, l'Union africaine, la CEDEAO et le G5 Sahel, et de la déclaration faite récemment par le Secrétaire général Guterres, durant sa visite dans la région, annonçant que l'ancien Président nigérien allait diriger le groupe de haut niveau chargé de cette évaluation conjointe. À cet égard, je voudrais demander dans quelle mesure le retrait du Mali du G5 Sahel affectera l'évaluation prévue.

En conclusion, la Force conjointe reste un élément essentiel de la réponse de sécurité collective à la crise que connaît le Sahel. La communauté internationale doit continuer d'aider la Force conjointe à renforcer ses capacités opérationnelles. Nous appelons tous les membres à intensifier leur mobilisation et leur coopération, et à s'unir pour atteindre les objectifs communs du G5 Sahel, à savoir la lutte contre le terrorisme et la création d'un avenir plus pacifique pour tous les Sahéliens.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) :
Je voudrais à mon tour remercier la Sous-Secrétaire générale Pobee et le Secrétaire exécutif Tiaré de leurs exposés instructifs. Nous avons écouté attentivement l'exposé de M^{me} Bandiaky-Badji.

Comme le souligne le rapport du Secrétaire général sur la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (S/2022/382), l'évolution récente de la situation dans la région du Sahel montre comment l'absence de progrès dans la sphère politique peut entraver les efforts de lutte contre la violence, rendant ainsi encore plus inaccessible toute solution politique aux conflits.

Pour être parfaitement clair, la transition politique désespérément lente au Mali a contribué à l'absence d'entente politique au sein du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) dans son ensemble et a entravé les activités de sa force conjointe. Cela est plus manifeste encore depuis l'annonce, par les autorités maliennes, de leur décision de se retirer de toutes les structures et instances du G5 Sahel, y compris de la Force conjointe. Nous pensons que le G5 Sahel constitue une plateforme importante capable de mettre en avant, comme on le dit si souvent, des solutions africaines aux problèmes africains, par exemple la Force conjointe.

Alors que nous attendons toujours la réaction des autres membres du G5 Sahel à l'annonce de Bamako, le Brésil encourage tous les pays de la région à poursuivre leur dialogue politique, notamment par le biais de

la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Il n'y a pratiquement aucune alternative à la coopération régionale dans la lutte contre le terrorisme et les autres défis auxquels la région est confrontée.

Face à l'incertitude politique qui règne dans la région du Sahel, l'appui de l'ONU et des organisations régionales est de la plus haute importance. Dans ce contexte, nous saluons les efforts déployés par le Secrétaire général, en contact avec le Président de la Commission de l'Union africaine et en collaboration avec la CEDEAO, pour remédier à la situation. Nous prenons acte de la création du groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel et attendons avec intérêt ses conclusions. Si la situation dans la région exige que des mesures soient prises, il semble que les conditions sur le terrain ne soient pas favorables à la création d'un nouveau bureau des Nations Unies.

Nous nous félicitons que, malgré toutes ces difficultés, le G5 Sahel ait pu mener des opérations, même si elles restent en deçà de ce qui est nécessaire pour écarter la menace que représentent les groupes armés illégaux et les organisations terroristes.

Nous nous félicitons également de l'appui que la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a pu apporter à la Force conjointe, conformément au mandat établi par le Conseil. Il convient de noter que la MINUSMA est elle-même confrontée à des circonstances difficiles en ce moment.

La situation humanitaire dans la région du Sahel est très préoccupante. Dans ce contexte, nous tenons à souligner l'importance du cadre de conformité aux droits humains et au droit international humanitaire approuvé et mis en œuvre par la Force conjointe du G5 Sahel. Nous exhortons la Force conjointe à accorder une attention particulière aux aspects liés à la protection de l'enfance, conformément au cadre. Il convient de mettre en place une procédure claire pour le traitement des enfants qui sont associés, ou qui seraient associés, à des groupes armés et pour leur transfert aux acteurs civils de la protection de l'enfance, ainsi que de dispenser une formation spécialisée au personnel de la Force conjointe.

Le Brésil partage les préoccupations exprimées par le Secrétaire général quant aux conditions de sécurité au Sahel, compte tenu notamment des informations faisant état d'actes de violence visant les civils. Comme

nous l'avons souligné, l'amélioration de ces conditions dépend des progrès réalisés dans le domaine politique.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M^{me} Martha Pobee, et le Secrétaire exécutif du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), M. Éric Tiare, de leurs exposés. J'ai écouté attentivement la déclaration de M^{me} Solange Bandiaky-Badji.

La situation actuelle au Sahel est complexe et grave, la région étant notamment en proie à de nombreux problèmes de sécurité et difficultés économiques. De nouvelles attaques terroristes ont récemment été commises au Niger, au Burkina Faso et au Mali, faisant un grand nombre de victimes, ce qui est affligeant. Récemment, le Secrétaire général António Guterres a effectué une visite en Afrique de l'Ouest et au Sahel, soulignant ainsi que la question du Sahel demeure l'une des principales préoccupations et priorités de l'ONU. La communauté internationale doit répondre à l'appel lancé par le Secrétaire général, prêter une plus grande attention à la région et l'appuyer davantage.

Premièrement, en ce qui concerne le renforcement de l'unité et de la coopération, la région du Sahel est confrontée à de nombreux défis, tels que le terrorisme, la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté, le développement et les changements climatiques, et est plus gravement touchée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les conflits géopolitiques. Aucun pays ne peut relever ces défis à lui seul. Les pays de la région doivent renforcer la solidarité et la coopération, avec l'appui de la communauté internationale, et trouver des réponses communes. Actuellement, la coopération dans la région du Sahel se heurte à de nouvelles difficultés, ce qui a des répercussions sur le mécanisme de coopération du G5 Sahel. Cela ne va pas dans le sens des intérêts des États Membres, ni des intérêts communs de la région. La tâche la plus urgente consiste à adopter une approche prospective et à prendre des mesures rationnelles et pragmatiques, en tenant pleinement compte des situations des uns et des autres ainsi que des préoccupations de toutes les parties. Il est essentiel de lever les obstacles à la coopération régionale, de renouer avec la dynamique à long terme de la coopération régionale et d'imprimer un nouvel élan à la lutte solidaire contre les problèmes communs. Nous espérons que le Mali, le Burkina Faso et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) poursuivront leurs consultations et parviendront à un accord sur les arrangements transitoires dans les

meilleurs délais. La communauté internationale doit respecter la souveraineté et l'autorité des pays de la région et créer un environnement extérieur qui soit propice à la coopération régionale.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'intensification de la lutte contre le terrorisme, les forces terroristes sont omniprésentes dans la région du Sahel, où elles mènent de nombreuses activités transfrontières et continuent de s'étendre et de progresser vers les zones côtières du golfe de Guinée. La lutte contre le terrorisme est une bataille globale et intégrée. Ce n'est qu'en consolidant chaque maillon de la ligne de défense antiterroriste que nous pourrions remporter la victoire finale. Au cours de la période considérée, la Force conjointe du G5 Sahel a continué de mener des opérations et a obtenu certains résultats. Elle est restée une force importante dans les efforts régionaux de lutte contre le terrorisme.

En ce qui concerne les difficultés logistiques et financières auxquelles est confrontée la Force conjointe, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali doit continuer à améliorer l'appui logistique nécessaire. Les principaux bailleurs de fonds, tels que l'Union européenne, doivent continuer à augmenter leur aide financière, et l'ONU doit également envisager d'autres solutions. Lorsque les pays extérieurs à la région ajustent leurs déploiements militaires, ils doivent prendre l'initiative de renforcer la communication et la coordination avec les pays de la région, afin d'éviter de créer un vide sécuritaire. L'ONU prévoit de procéder à une évaluation stratégique conjointe avec l'Union africaine, la CEDEAO et le Sahel. Nous espérons que l'ONU renforcera la communication avec toutes les parties prenantes à ce processus, en vue de renforcer la solidarité et la coopération avec les pays de la région. Sur la base des mécanismes de coopération régionale existants, l'évaluation doit se concentrer sur les défis auxquels sont confrontés les pays de la région en matière de logistique, de financement et de renforcement des capacités, et proposer des solutions réalistes.

Troisièmement, en ce qui concerne le respect de la priorité du développement, l'Afrique est confrontée à des tâches ardues alors qu'elle s'efforce de parvenir au développement. Les crises alimentaire, énergétique et financière mondiales actuelles ont aggravé la situation en Afrique, et la situation dans la région du Sahel est encore plus alarmante. À l'heure actuelle, plus de 10 millions de personnes sont touchées par une grave famine et des millions d'autres sont déplacées, ce qui souligne l'importance et l'urgence de s'attaquer à la question

du développement. La communauté internationale doit rester concentrée sur la région du Sahel et continuer d'investir dans cette région.

Tous les organismes des Nations Unies doivent s'acquitter de leurs fonctions et, en tenant compte de la situation réelle sur le terrain, promouvoir vigoureusement la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Il convient d'accroître les investissements dans la sécurité alimentaire, l'élimination de la pauvreté, les infrastructures, l'éducation, les soins de santé, la formation professionnelle et dans d'autres domaines, de consacrer véritablement nos ressources et nos efforts aux besoins urgents des pays de la région et de s'attacher à lutter contre les causes profondes des problèmes.

La Chine restera aux côtés des pays du Sahel et accélérera la mise en œuvre des textes issus du Forum sur la coopération sino-africaine et de l'Initiative pour le développement mondial. Elle épaulera la région dans son relèvement économique et son développement durable grâce à des mesures concrètes et l'aidera à parvenir à une paix durable.

M. Raguttahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier de leurs exposés la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M^{me} Martha Pobe, le Secrétaire exécutif du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), M. Éric Tiaré, ainsi que l'intervenante de la société civile, M^{me} Bandiaky-Badji.

Comme il ressort du rapport du Secrétaire général (S/2022/382), les forces terroristes tirent profit des conditions politiques et de sécurité instables dans la région du Sahel, en particulier au Mali et au Burkina Faso. La consolidation et l'expansion de la présence au Sahel de groupes terroristes affiliés à Al-Qaïda et à Daech, ainsi que leurs liens croissants avec les réseaux criminels organisés, leur ont permis d'accéder facilement à des armes, à du matériel, à des technologies et à des ressources financières, et ont contribué à l'expansion de leur influence vers la région côtière du golfe de Guinée.

Nous condamnons avec force l'attaque terroriste barbare et lâche perpétrée la semaine dernière contre un avant-poste militaire au Togo, un pays qui n'avait pas connu de violence terroriste jusqu'à ce jour. Huit courageux soldats sont morts en martyrs. Cette attaque rappelle une fois de plus à la communauté internationale que les contours du terrorisme ne sont pas seulement régionaux mais également mondiaux. Pour vaincre le terrorisme, il faut adopter une politique résolue de

tolérance zéro à tous les niveaux, national, régional et international, et y associer toutes les parties prenantes.

La lutte contre la menace terroriste est une condition *sine qua non* pour parvenir à une paix véritable dans la région du Sahel. Dans le même temps, les initiatives régionales en matière de sécurité, telles que la Force conjointe du G5 Sahel, ont un rôle important à jouer. Ces derniers mois, le dispositif de sécurité du G5 Sahel a gravement pâti d'un manque de direction et de coordination politiques sur le terrain. La décision du Mali de se retirer de tous les organes et entités du G5 Sahel modifie la dynamique des efforts régionaux en cours. Ce changement, associé aux incertitudes politiques entourant le calendrier de transition au Mali et au Burkina Faso, aura des effets néfastes sur les opérations de la Force conjointe. D'ailleurs, les opérations menées dans la région du Liptako-Gourma, zone des trois frontières entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger, qui est un foyer du terrorisme dans la région, ont déjà été interrompues ces derniers mois.

Une collaboration efficace et l'instauration d'un climat de confiance entre les pays du G5 Sahel sont indispensables pour que la Force conjointe puisse entreprendre des opérations de lutte contre le terrorisme. Nous estimons qu'il est important que le Mali et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest parviennent à un accord sur la transition politique et les élections. La clef de la paix au Mali réside dans un processus contrôlé et dirigé par les Maliens, qui soit considéré par la population malienne comme étant inclusif et représentatif. La paix au Mali est une condition préalable à la paix au Sahel.

Comme le note le Secrétaire général dans son rapport, l'absence de consensus entre les partenaires et les donateurs sur le mécanisme de soutien à la Force conjointe du G5 Sahel s'est avérée être un obstacle important à son bon fonctionnement. La Force pâtit de capacités limitées, notamment un manque de formation, de matériel, de moyens aériens et d'appui logistique. Il importe que le maintien de la paix traditionnel soit complété par des opérations régionales afin de neutraliser les groupes et entités terroristes. Nous renouvelons par conséquent notre appel pour qu'un appui durable et prévisible soit apporté à la Force conjointe par ses partenaires internationaux, ainsi qu'au moyen des contributions au budget de l'ONU. Le Secrétaire général a proposé différentes modalités d'appui dans ses précédents rapports. Le Conseil doit cesser d'être indécis et examiner sérieusement ces propositions.

L'Inde contribue depuis longtemps à répondre aux besoins des pays africains en matière de défense et de sécurité, notamment dans la région du Sahel. Nous restons déterminés à aider ces pays en partageant nos compétences et en dispensant des formations à la lutte anti-insurrectionnelle et antiterroriste aux forces africaines de défense et de sécurité. La prospérité et le bien-être des populations du G5 Sahel sont très importants pour nous, et l'Inde reste fermement attachée à l'engagement qu'elle a pris en ce sens.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Martha Pobee et le Secrétaire exécutif Éric Tiaré de leurs exposés, ainsi que M^{me} Solange Bandiaky-Badji de ses observations sur la question ô combien importante des conflits et des changements climatiques.

Les exposés que nous venons d'entendre démontrent une fois de plus que les problèmes auxquels sont confrontés les pays du Sahel sont transnationaux. En cette période marquée par l'intensification de la violence et la propagation des activités des groupes extrémistes du centre du Sahel jusqu'au golfe de Guinée, il est indispensable que les pays de la région agissent de manière coordonnée et adoptent une stratégie commune. Malgré ses limites opérationnelles, la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) a été une composante essentielle du dispositif régional de lutte contre le terrorisme et reste une plateforme utile pour endiguer la violence. C'est pourquoi nous regrettons la décision du Mali de se retirer de la Force, ce qui va limiter son champ d'action dans certaines des zones où se concentrent les activités terroristes, notamment la zone des trois frontières. Dans ce contexte, je voudrais aborder trois questions que le Mexique juge pertinentes.

Premièrement, nous nous félicitons de l'évaluation stratégique sur la sécurité au Sahel annoncée par le Secrétaire général au cours de sa récente visite au Niger. Nous espérons que cet exercice permettra de dégager des pistes d'action répondant aux intérêts de tous les participants et mettra à profit les institutions existantes comme le G5 Sahel. Cette évaluation devra prendre en compte les rapports établis par le Secrétariat de l'ONU sur la Force conjointe au cours des dernières années, ainsi que l'avis des membres du Conseil de sécurité. Le Mexique estime qu'en l'absence d'un accord politique clair et solide entre les gouvernements de la région concernant la stratégie à suivre, il sera difficile pour le Conseil de sécurité de progresser dans ses discussions sur la manière dont l'ONU peut accroître son appui à

la lutte contre le terrorisme au Sahel, y compris le financement de la Force conjointe.

Deuxièmement, l'arrivée de nouveaux acteurs au Sahel, le redéploiement de forces internationales comme l'opération Barkhane et le groupement de forces Takuba et la montée des tensions au sein et en dehors de la région ont entraîné la prolifération d'acteurs aux stratégies et aux objectifs différents. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et le Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel doivent user de leurs bons offices pour assurer la cohérence de la coopération régionale dans ses différents aspects, en accordant une attention particulière aux causes socioéconomiques des conflits, au respect des droits humains et au droit international humanitaire. Dans cette logique, nous considérons que le rôle joué par la MINUSMA dans le contexte régional fluctuant est fondamental, raison pour laquelle nous réaffirmons notre appui au renouvellement prochain de son mandat. Il sera particulièrement important de maintenir le soutien que la Mission apporte à la Force conjointe du G5 Sahel.

Troisièmement, le Mexique est préoccupé par le fait que la détérioration des conditions de sécurité dans la région survient au même moment que la rupture de l'ordre constitutionnel dans trois des membres du G5 Sahel, ce qui ne semble pas être une simple coïncidence. Nous exhortons par conséquent les Gouvernements de transition malien, tchadien et burkinabé à rétablir l'ordre juridique en coopération avec les organisations régionales. Seuls une gouvernance solide, des dirigeants légitimés par les urnes et l'inclusion de tous les groupes de la société, en particulier les femmes et les jeunes, permettront de réunir les conditions politiques indispensables à un Sahel stable et prospère.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la Sous-Secrétaire générale Martha Pobebe de son exposé sur l'évolution de la situation dans la région.

Nous remercions également les représentants de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) et de la société civile.

Malheureusement, la situation au Sahel ne s'améliore guère, ce dont nous convenons entièrement avec les intervenants. Les activités terroristes dans la région ne faiblissent pas, de même que les graves

conflits interethniques et interreligieux, ce qui a des répercussions très négatives sur les conditions de sécurité. Des dizaines de soldats et des centaines de civils continuent d'être tués par les militants. Un nouveau facteur de déstabilisation très alarmant se fait jour avec la montée des tensions entre les pays de la région, en grande partie provoquée par les ingérences extérieures.

Les membres du Conseil savent bien que la Russie a toujours été favorable à la création et au déploiement de la Force conjointe du G5 Sahel, et ce, depuis le moment où cette initiative a été proposée pour la première fois par les parties prenantes régionales, ce qui est un élément important à souligner. Le fait est que la menace terroriste ne reconnaît aucune frontière ou nationalité et que la combattre est une priorité commune pour tous. Nous avons également recommandé d'accroître l'aide de l'ONU en faveur de la Force conjointe, car cela permettrait de renforcer la solidarité régionale. Nous avons cependant le regret de constater qu'en raison de pressions exercées par les Occidentaux, principalement la France, le G5 Sahel doit faire face à des défis qui n'ont rien à voir avec le problème beaucoup plus urgent du terrorisme. Sous des prétextes fallacieux, le Mali s'est vu refuser la présidence du Groupe, et un sommet de la Force conjointe prévu en février, à l'occasion duquel Bamako devait prendre la tête de la Force, n'a jamais eu lieu. À cet égard, la décision des autorités maliennes de se retirer du G5 Sahel, provoquée par le comportement conflictuel de ses voisins, paraît tout à fait logique.

En outre, nous ne devons pas oublier que le Mali s'est vu imposer de lourdes sanctions économiques par les Occidentaux et des restrictions par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, sans compter que le retrait de l'opération française Barkhane et du groupement de forces Takuba du territoire malien se poursuit. Tout cela se produit alors que le Mali éprouve d'immenses difficultés à faire face aux problèmes urgents, à commencer par la menace du terrorisme. Apparemment, le calcul était que l'armée malienne ne serait pas en mesure d'atteindre ses objectifs militaires, mais comme nous le savons, cela n'a pas été le cas. Grâce à ses efforts et à ceux de partenaires plus efficaces, le Mali a obtenu des victoires évidentes en libérant un certain nombre de localités et en débarrassant progressivement les régions du nord et de l'est du pays des formations armées. Au lieu de dresser des obstacles, il serait judicieux, au vu des circonstances actuelles, de fournir aux autorités maliennes une aide efficace tout en les encourageant à suivre une approche équilibrée pour régler la crise dans le pays, notamment

s'agissant de rétablir l'ordre constitutionnel. À cet égard, nous appelons les membres du G5 Sahel à adopter une approche constructive et à prendre les mesures nécessaires pour avancer en toute indépendance dans la voie de l'unité, sans que leur conduite soit dictée de l'extérieur. Nous espérons qu'en suivant le principe de solutions africaines aux problèmes africains, les États du Sahel, y compris le Mali, parviendront à s'entendre sur les activités futures de la Force conjointe, et que les difficultés actuelles ne nuiront pas à leurs efforts de lutte contre le terrorisme.

La Russie continuera de participer de manière constructive, notamment en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, aux efforts collectifs visant à réaliser la paix et la stabilité dans la région du Sahara et du Sahel, tout en fournissant un appui bilatéral aux pays africains afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle de leurs forces armées, en formant leur personnel militaire et de maintien de l'ordre et en apportant une aide humanitaire, notamment dans les domaines de l'éducation et des soins de santé. Les universités du Ministère de la défense de la Russie sont en train d'instruire des militaires maliens, nigériens, burkinabé et tchadiens, et des policiers maliens sont formés dans les établissements d'enseignement du Ministère de l'intérieur.

Je tiens également à souligner que notre coopération militaire et technique bilatérale avec le Mali et d'autres pays africains a pour but d'aider les autorités nationales à s'acquitter de la tâche extrêmement complexe que représente la lutte contre le terrorisme et de renforcer la sécurité nationale, ce qui est essentiel pour que leurs citoyens se sentent en sécurité et puissent participer au développement de leurs pays. Ici au Conseil de sécurité, les pays occidentaux recommencent à parler de prétendus mercenaires. Je ferai toutefois remarquer que des mercenaires occidentaux, originaires notamment de pays représentés au Conseil, ont participé à de nombreux coups d'État sur le continent africain depuis l'effondrement du colonialisme, appuyé l'apartheid et pillé les ressources naturelles, notamment pour servir les intérêts commerciaux de ces pays.

Une autre statistique frappante est la liste des interventions militaires officielles des pays occidentaux en Afrique. On en compte plusieurs dizaines, même selon les estimations les plus prudentes, et des dizaines d'autres n'ont jamais été prises en compte. Malheureusement, le néocolonialisme est aujourd'hui utilisé pour dresser les pays de la région les uns contre

les autres afin de les affaiblir. Cela ne devrait pas se produire au XXI^e siècle. L'Afrique est capable de décider de son propre avenir. Nous appelons les voisins du Mali à réfléchir une fois de plus à leur rôle souverain dans le règlement des problèmes de leur continent et à celui que jouent les acteurs qui nourrissent des desseins occultes en Afrique.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni)
(*parle en anglais*) : Je tiens à remercier les intervenants.

Je vais faire trois observations. Premièrement, les peuples du Sahel peuvent continuer de compter sur l'appui indéfectible du Royaume-Uni. Les problèmes qui touchent la région sont complexes, interconnectés et exigent des solutions globales. Nous travaillons avec nos partenaires au Sahel pour promouvoir la stabilité à long terme en luttant contre les facteurs de conflit, notamment les changements climatiques. Nous nous efforçons également de protéger les habitants les plus vulnérables de la région contre les effets de la crise alimentaire mondiale causée par l'agression illégale et injustifiée de la Russie contre l'Ukraine. Outre l'approbation d'une aide financière sans précédent de la Banque mondiale afin de protéger les pays vulnérables contre les conséquences économiques de l'invasion russe, les 200 millions de dollars déjà versés par le Royaume-Uni et la mobilisation de fonds supplémentaires pour l'action humanitaire permettront de fournir une aide alimentaire à plus de 3 millions de personnes.

Deuxièmement, je tiens à souligner qu'il importe de veiller à ce que tous les acteurs au Sahel promeuvent et protègent les droits de l'homme et respectent le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire. À cet égard, nous demeurons profondément préoccupés par la présence du groupe Wagner au Mali. Les allégations de violations des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits se sont multipliées depuis que le groupe Wagner s'est déployé au Mali en décembre 2021. Ce groupe est également connu pour exploiter les ressources naturelles et propager de fausses informations qui ont un effet déstabilisateur. Nous exhortons les autorités maliennes à rompre leurs liens avec le groupe Wagner dans l'intérêt de la stabilité nationale et régionale. Elles doivent également accorder à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) un accès sans entrave à Moura pour lui permettre de mener une enquête transparente et indépendante sur les allégations selon lesquelles des soldats maliens, opérant

aux côtés de mercenaires du groupe Wagner, auraient massacré des civils en mars.

Troisièmement, l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables au Sahel repose sur la bonne gouvernance, qui est fondée sur l'état de droit, des institutions nationales responsables et efficaces et la mise en place de moyens de subsistance durables. C'est pourquoi nous appuyons les efforts que déploie la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour favoriser un retour rapide à l'ordre constitutionnel au Mali et au Burkina Faso, et nous encourageons les autorités de transition dans les deux pays à continuer de collaborer de manière constructive avec la CEDEAO en ce qui concerne les calendriers de la transition politique et les mesures pratiques à prendre pour préparer les élections.

Pour terminer, le Royaume-Uni est fier d'appuyer les initiatives visant à stabiliser le Sahel, notamment par son déploiement de contingents au sein de la MINUSMA et ses partenariats humanitaires et de développement. Nous restons déterminés à contribuer au règlement des problèmes du Sahel en suivant une approche globale qui prend en compte la sécurité, la gouvernance et le développement.

M^{me} Moran (Irlande) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à saluer les intervenants qui ont pris la parole ce matin. Je remercie la Sous-Secrétaire générale, M^{me} Pobee, et M. Tiaré de leurs observations précieuses. Je voudrais également remercier M^{me} Bandiaky-Badji de son excellent exposé sur les changements climatiques en tant que facteur de conflit au Sahel. Son appel à l'action nous rappelle en effet le lien entre climat et sécurité, et je l'en remercie.

Pendant notre dernière séance sur le Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) (voir S/PV.8903), le débat a essentiellement porté sur les options de soutien à la Force conjointe elle-même. Aujourd'hui, les populations du Sahel sont aux prises avec une situation qui se détériore à un rythme inimaginable. Nous partageons les préoccupations exprimées par le Secrétaire général après sa visite dans la région, concernant la « crise multidimensionnelle d'une ampleur extraordinaire » à laquelle la région est confrontée.

La gravité de la situation est étayée par les faits : la région a enregistré 35 % des décès dus au terrorisme dans le monde en 2021 ; l'insécurité alimentaire augmente ; et les droits de l'homme continuent d'être violés et bafoués. L'Irlande présente ses sincères condoléances

aux gouvernements et aux peuples de la région à la suite des décès tragiques de ces derniers mois.

Nous regrettons la décision des autorités de transition du Mali de se retirer du G5 Sahel, y compris de la Force conjointe. Les défis auxquels la région est confrontée sont de nature transnationale et si immenses qu'ils ne peuvent être relevés par aucun pays agissant de manière isolée ; ils ne peuvent être relevés que sur la base d'une véritable action commune et de la coopération régionale.

On ne peut parvenir à la sécurité et à la prospérité à long terme au Sahel que grâce à des systèmes de gouvernance démocratique efficaces, responsables et inclusifs. Nous exhortons de nouveau les autorités de transition de la région à collaborer avec l'ONU, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union africaine pour garantir des transitions rapides et pacifiques vers des gouvernements démocratiquement élus.

En novembre, l'Irlande s'est félicitée des progrès accomplis par la Force conjointe, notamment pour intégrer le respect des droits humains et du droit international humanitaire dans ses structures et ses opérations. Comme l'a dit la Sous-Secrétaire générale ce matin, on ne peut pas lutter efficacement contre le terrorisme en faisant abstraction de ces principes fondamentaux. Nous convenons avec le Secrétaire général que les autorités du G5 Sahel doivent s'engager sans réserve à redoubler d'efforts pour faire respecter et protéger les droits humains. Nous ne pouvons tout simplement pas faire de compromis sur l'application élémentaire du principe de responsabilité et des normes fondamentales.

Nous sommes conscients que les solutions militaires à elles seules ne suffiront pas. Quel que soit le niveau de volonté politique, les ressources allouées et le soutien que la Force conjointe du G5 Sahel pourrait recevoir, il est de plus en plus évident qu'elle ne pourra pas vaincre le fléau de la violence tant que les facteurs de la violence persisteront et n'auront pas été maîtrisés.

Aussi longtemps que les valeurs et institutions démocratiques continueront d'être menacées, que les violations des droits de l'homme seront passées sous silence, que les déplacements et l'insécurité alimentaire seront la norme, que la violence sexuelle et fondée sur le genre et les attaques contre la société civile seront courantes et que l'absence de perspectives d'avenir fera partie de la vie quotidienne, le cycle de la violence perdurera. C'est ce qu'il faut retenir de ces derniers

mois – des solutions plus durables, inclusives et globales, telles qu’une action préventive pour s’attaquer aux causes profondes de l’instabilité, notamment les conséquences des changements climatiques, sont nécessaires pour relever les défis auxquels la région est confrontée.

Nous restons convaincus que les initiatives régionales élaborées par les pays de la région et soutenues par un financement prévisible et durable sont la clef de la paix et de la stabilité à long terme au Sahel. Nous sommes fermement convaincus qu’aucune initiative internationale ne produira de résultats en matière de lutte contre l’insécurité au Sahel sans l’engagement, la coopération et la détermination des pays de la région. Nous nous réjouissons de ce que l’ancien Président Mahamadou Issoufou ait accepté de diriger une évaluation stratégique conjointe des défis liés à la sécurité et au développement au Sahel. Nous attendons avec intérêt les résultats de cette évaluation indépendante.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l’engagement de l’Irlande à travailler en étroite collaboration avec les membres du Conseil de sécurité et avec le système des Nations Unies pour contrer la menace du terrorisme au Sahel et, surtout, pour s’attaquer aux facteurs qui alimentent ce fléau.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour les intervenants de leurs informations très utiles.

Comme les membres du Conseil de sécurité ont pu le constater lors de notre visite au Sahel en octobre, la région a encore besoin de notre soutien. C’est pourquoi nous nous félicitons de la visite récente du Secrétaire général en Afrique de l’Ouest. Sa visite a mis en lumière des situations alarmantes sur les plans politique, humanitaire et des droits de l’homme. Pour inverser ces tendances politiques négatives et aller dans une direction plus constructive, des accords sur les échéances et les calendriers en vue du retour à l’ordre constitutionnel s’imposent.

Nous appuyons les efforts déployés par l’Union africaine et la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) en vue du retour à l’ordre constitutionnel au Mali, au Burkina Faso, en Guinée-Conakry et au Tchad. Néanmoins, même si les crises de gouvernance persistent et empêchent les gouvernements de s’acquitter de leurs responsabilités, nous ne pouvons pas reporter à plus tard les interventions humanitaires en faveur des personnes qui ont besoin d’assistance.

Dans bon nombre de pays, les prix des denrées alimentaires et le nombre de personnes touchées par l’insécurité alimentaire augmentent considérablement. Il faut répondre à ces besoins de toute urgence. Compte tenu de la détérioration de la situation, la Norvège a alloué environ 25 millions de dollars aux efforts humanitaires dans le Sahel et dans la région du lac Tchad en 2022. Nous continuons d’appuyer les politiques et les programmes de développement en vue de garantir un accès à long terme aux denrées alimentaires, à l’eau et à l’assainissement, aux services de santé, à l’éducation et aux moyens de subsistance. De plus, comme l’a expliqué M^{me} Solange Bandiaky-Badji, des solutions intelligentes sur le plan climatique seront également de plus en plus nécessaires.

Des enquêtes indépendantes s’imposent suite aux informations faisant état d’une augmentation des violations des droits de l’homme et des atteintes à ces droits au Mali et dans d’autres pays. Nous nous faisons l’écho de l’appel lancé par le Secrétaire général aux autorités du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) pour qu’elles fassent respecter et protègent les droits de l’homme. Cela est important pour que les efforts déployés pour combattre le terrorisme, renforcer la sécurité et gagner la confiance des communautés soient couronnés de succès. Il faut accorder une attention particulière à la situation des enfants. La Norvège reste préoccupée par certaines informations récentes, notamment des allégations de violations des droits de l’homme et d’atteintes commises par le groupe Wagner. Il faut établir les responsabilités pour ces actes.

En ce qui concerne les solutions, nous accueillons avec satisfaction la nouvelle concernant une évaluation stratégique conjointe au Sahel. À la lumière de la décision regrettable du Mali de se retirer de tous les organes et instances du G5 Sahel, cette initiative tombe à point nommé pour rechercher des solutions communes aux problèmes de sécurité, de gouvernance et de développement dans la région. Nous nous réjouissons à l’avance de la direction de l’ancien Président Issoufou en la matière, en collaboration avec l’ONU, l’Union africaine, la CEDEAO et le G5 Sahel et en tirant parti de l’expérience de la Force conjointe. Les nouvelles réflexions sur la sécurité de l’Afrique de l’Ouest et du Sahel doivent se fonder sur une approche globale et garantir l’appropriation des pays de la région.

La participation des États côtiers est également un aspect positif. On ne peut pas éviter les débats sur des questions plus difficiles, comme le financement

et les mandats des opérations solides, dirigées au niveau régional. Cela doit également s'accompagner d'une diligence raisonnable en matière de droits de l'homme et de cadres conformes aux normes du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Nous soulignons que l'évaluation doit aboutir à des conclusions suffisamment ambitieuses pour changer la donne, tout en restant applicables.

Pour terminer, à notre avis, voici ce qu'il faut faire dès maintenant. Tout d'abord, nous devons renforcer et maintenir le mandat robuste de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, qui joue un rôle important de stabilisation au Mali et dans la région en général. Dans le même temps, nous devons tirer parti de la prochaine évaluation stratégique conjointe pour mener un débat sérieux sur de futures solutions innovantes. La Norvège est prête à appuyer de telles discussions.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Kenya, le Gabon et mon pays, le Ghana.

Nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général (S/2022/382) et nous remercions la Sous-Secrétaire générale Martha Pobee et le Secrétaire exécutif Eric Tiaré de leurs exposés complets et de leurs analyses perspicaces de la situation au Sahel. Nous saluons également la participation à la présente séance de M^{me} Solange Bandiaky-Badji, qui s'est exprimée au nom de l'Initiative des droits et ressources.

La Force conjointe du G5 Sahel est en effet une composante essentielle des initiatives régionales visant à faire face à la situation en matière de sécurité au Sahel. Les trois membres africains du Conseil de sécurité constatent avec inquiétude qu'en dépit de son importance, la Force n'a pas été en mesure de remédier efficacement à la situation instable en matière de sécurité au Sahel, qui a été caractérisée par une augmentation des attaques de groupes extrémistes violents. Nous notons que des facteurs tels que les problèmes logistiques et financiers ont nui à l'efficacité opérationnelle de la Force.

Par conséquent, les trois membres africains du Conseil de sécurité regrettent l'annonce faite par les autorités maliennes de transition concernant le retrait du pays de la Force du G5 Sahel. Comme nous le savons tous déjà, le Mali est au cœur de la crise que connaît la région et est un partenaire indispensable pour faire face à cette crise transnationale. La complexité de la

situation en matière de sécurité dans ce pays et dans la région exige des efforts régionaux et multilatéraux, car aucun pays ne peut y faire face seul. La décision prise par les autorités maliennes de s'isoler davantage de la région et de la communauté internationale est donc particulièrement regrettable.

Nous exhortons les pays membres de la Force conjointe du G5 Sahel à régler rapidement les problèmes de coordination au sein de la Force conjointe en s'attaquant à la crise politique et de leadership entre les membres. Nous espérons également que la réunion des Ministres de la défense de la Force conjointe du G5 Sahel, qui aurait dû avoir lieu en novembre 2021 et qui a été reportée, et le sommet annuel des chefs d'État qui se tient chaque année en février auront lieu dès que possible et sans autre retard excessif, compte tenu des faits nouveaux survenus au sein des pays fournisseurs de contingents à la Force conjointe.

Malgré ces difficultés, les trois membres africains du Conseil de sécurité se félicitent de la visite effectuée récemment par le Secrétaire général dans la région afin de dialoguer avec les acteurs concernés et d'évaluer la situation sur le terrain. Nous saluons en outre tous les efforts déployés par la communauté internationale pour s'attaquer aux problèmes de sécurité au Sahel, notamment l'appui apporté à la Force conjointe.

Tout en saluant l'appui apporté par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) à la Force du G5 Sahel, nous sommes conscients que le mandat de la MINUSMA limite son action. Nous attendons avec intérêt le renouvellement du mandat de la MINUSMA en juin, avec des éléments qui renforceront ses capacités logistiques et son efficacité pour faire face aux problèmes de sécurité.

Compte tenu de la complexité de la situation politique au Sahel, ainsi que des risques de sécurité supplémentaires auxquels la Force aura à faire face à la suite du retrait du Mali, et conscients de la nécessité d'une action urgente pour appuyer le renforcement de la Force conjointe du G5 Sahel, les trois membres africains du Conseil de sécurité souhaitent souligner ce qui suit.

Comme indiqué il y a quelques instants, les Maliens à eux seuls ne peuvent pas régler les problèmes de sécurité au Mali et auront besoin d'un appui de la région et de la communauté internationale. Nous appelons donc les autorités maliennes et les autres États

membres de la Force à rétablir le dialogue en vue d'un règlement rapide des problèmes constatés.

Deuxièmement, des mesures visant à lever les incertitudes politiques au Sahel restent essentielles pour trouver des solutions durables aux problèmes actuels. À cet égard, le meilleur moyen de progresser est de faire en sorte que les pays de la région qui sont sous un régime militaire, notamment le Mali, respectent le calendrier de la transition approuvé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en vue d'un rétablissement rapide de l'ordre constitutionnel. Nous continuons donc d'encourager le dialogue en cours entre les autorités des pays concernés et la CEDEAO.

Aujourd'hui plus que jamais, le retrait du Mali de la Force exige du Conseil et des autres partenaires qu'ils s'expriment d'une même voix sur les mécanismes d'appui appropriés en faveur d'autres initiatives régionales, en vue de combler les lacunes sur le plan de la sécurité, parallèlement à la mise en place du mécanisme d'appui indispensable pour renforcer les capacités de la Force. Il faut apporter l'appui nécessaire à des initiatives telles que le Processus de Nouakchott, relatif au renforcement de la coopération en matière de sécurité et à l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité dans la région sahélo-saharienne de 2013, l'Initiative d'Accra de 2017 et le communiqué issu du sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO de 2019, qui vise à constituer une force en attente de la CEDEAO pour faire face aux menaces dans la région.

Par conséquent, nous nous félicitons de la conférence de l'Union africaine et de l'Organisation des Nations Unies qui s'est tenue à New York en décembre 2021 et au cours de laquelle il a été décidé de lancer conjointement une évaluation stratégique en vue de rechercher les moyens permettant de renforcer l'appui au G5 Sahel, à sa force conjointe et à d'autres initiatives de sécurité, de développement et de gouvernance. Nous nous félicitons de la nomination de M. Mahamadou Issoufou, ancien Président du Niger, pour diriger cette évaluation stratégique conjointe. Nous appelons au lancement rapide des travaux dans le cadre de l'évaluation stratégique conjointe et nous sommes confiants que cette évaluation conjointe permettra de définir une approche concrète pour relever les défis en matière d'économie, de gouvernance et de sécurité, y compris les activités des terroristes et des insurgés.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité espèrent toujours que la Force conjointe du G5 Sahel

pourrait s'avérer être un mécanisme utile pour contrer les menaces terroristes dans la région. À cet égard, nous recommandons d'appuyer le renforcement des capacités pour relever les défis liés aux flux d'information et d'assurer une formation continue des effectifs de la Force pour leur donner la confiance nécessaire pour s'adapter à l'évolution de la situation et améliorer leur efficacité opérationnelle. En outre, l'appui de la communauté internationale en vue du déploiement au sein de la Force de mentors et de formateurs ayant une expérience en matière de lutte contre le terrorisme est essentiel.

Tout en saluant l'appui bilatéral apporté par les partenaires de la Force conjointe du G5 Sahel, nous pensons que la Force gagnerait à recevoir un financement prévisible provenant des contributions statutaires de l'ONU, comme l'a proposé le Secrétaire général dans un souci d'efficacité. La proposition visant à créer un bureau d'appui des Nations Unies à la Force mérite donc d'être examinée.

En effet, compte tenu du retrait et de la reconfiguration des contingents français, notamment l'opération Barkhane et le groupement de forces Takuba, qui font partie des forces de lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel, ainsi que du retrait des contingents tchadiens, le Conseil doit procéder à une analyse approfondie de la dynamique actuelle. Une évaluation du vide en matière de sécurité et un nouveau engagement de la part des États membres à fournir plus d'effectifs à la Force, avec l'appui de la communauté internationale, sont nécessaires.

Nous condamnons les attaques perpétrées par des groupes terroristes et extrémistes violents, qui ont entraîné de nombreuses pertes en vies humaines, y compris parmi le personnel militaire. L'augmentation de ces attaques terroristes continue d'exacerber l'insécurité dans la région et requiert une attention urgente. Les retombées potentielles de la crise en Libye, notamment le retour des combattants terroristes étrangers, et l'afflux d'armes de petit calibre de ce pays vers la région du Sahel nécessitent également une attention particulière. Nous renouvelons l'appel lancé par l'Union africaine en faveur du renforcement des capacités et de la cohésion de la Force du G5 Sahel et de la Force multinationale mixte pour mettre fin à la présence des combattants étrangers, des mercenaires et des groupes terroristes dans la région du Sahel, et pour éviter qu'ils ne se déplacent éventuellement vers d'autres régions du continent.

La détérioration de la situation des droits de l'homme au Sahel, notamment les violations commises contre les civils tant par les groupes armés terroristes que, semble-t-il, par les forces armées et de sécurité de la région, est préoccupante. Tout en encourageant les autorités des pays concernés à ouvrir rapidement des enquêtes et à poursuivre les auteurs de ces actes, nous nous félicitons de l'appui apporté à la Force conjointe du G5 Sahel pour lui permettre de renforcer son respect du droit international humanitaire, du droit international des droits de l'homme et des normes de conduite et de discipline, ainsi que ses mécanismes de responsabilisation à cet égard.

Les effets des changements climatiques sur la sécurité, ainsi que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), continuent d'exacerber la situation humanitaire, comme en témoigne l'augmentation du nombre de déplacés et de réfugiés dans la région. Nous souscrivons par conséquent à l'appel lancé par le Secrétaire général aux donateurs pour qu'ils répondent plus généreusement à l'appel humanitaire en faveur de la région.

Enfin, il faut également s'attacher particulièrement à remédier aux causes profondes du terrorisme, notamment en appuyant les programmes de renforcement des institutions de gouvernance et de développement.

Compte tenu des défis croissants en matière de paix et de sécurité au Sahel, les trois membres africains du Conseil de sécurité soulignent qu'il faut donner la priorité aux efforts de consolidation de la paix dans les pays du Sahel et les renforcer, aujourd'hui plus que jamais.

En conclusion, les trois membres africains du Conseil de sécurité estiment qu'un appui constant aux initiatives régionales et complémentaires visant à faire face à la situation en matière de sécurité, notamment grâce à un appui bilatéral et multilatéral à la Force du G5 Sahel, reste l'un des moyens les plus efficaces de régler les problèmes de sécurité auxquels la région est confrontée.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique auprès du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix, M^{me} Martha Ama Akyaa Pobee, de son exposé détaillé et de ses efforts inlassables, ainsi que M^{me} Solange

Bandiaky-Badji, d'avoir attiré l'attention sur les graves problèmes de sécurité auxquels la région du Sahel est confrontée en raison des changements climatiques. Nous remercions également M. Eric Tiaré de son exposé en sa qualité de Secrétaire exécutif de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel).

Les Émirats arabes unis saluent les efforts déployés par le Secrétaire général pour appuyer la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, notamment sa récente visite dans la région et son important message, dans lequel il a déclaré que

« L'instauration de la paix, de la stabilité et de la prospérité dans toute la région du Sahel reste une priorité absolue pour l'ONU ».

Il est important que nous insistions tous sur cette question, surtout compte tenu des défis sécuritaires, politiques et humanitaires difficiles et complexes auxquels la région est confrontée. À cet égard, nous devons renforcer les actions conjointes et améliorer la coordination et la coopération aux niveaux régional et international pour relever ces défis, notamment grâce aux efforts collectifs de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union africaine.

À la lumière de l'évolution de la situation dans la région, je voudrais insister sur trois aspects. Premièrement, l'instabilité politique compromet la capacité de la région de lutter efficacement contre les problèmes actuels. Ces problèmes appellent un dialogue politique global aux niveaux national et régional pour mener à bien les réformes nécessaires et renforcer les capacités des institutions politiques dans la région du Sahel, en particulier au Mali. La communauté internationale doit donner la priorité aux besoins, aux aspirations et à la sécurité des populations de la région, tout en veillant à tenir compte des voix des communautés locales, en particulier celles des femmes et des jeunes, étant donné le rôle vital qu'elles jouent dans l'édification de sociétés pacifiques et prospères. Nous nous félicitons à cet égard du rôle important que joue la MINUSMA à l'appui de la réalisation de ces objectifs et attendons avec intérêt le renouvellement prochain de son mandat afin qu'elle puisse continuer à jouer ce rôle important dans la région.

Deuxièmement, face à la détérioration des conditions de sécurité dans la région du Sahel, toutes les parties prenantes, au premier rang desquelles la Force conjointe du G5 Sahel et ses partenaires, doivent participer de manière constructive aux efforts déployés. Cela permet aux gouvernements de s'attaquer aux problèmes transfrontières, qui peuvent avoir des répercussions considérables sur les initiatives et les institutions qui s'emploient à maintenir la paix et la sécurité régionales. Nous devons continuer à lutter contre le terrorisme et la criminalité transnationale dans la région en adoptant une approche globale, qui tienne compte du contexte spécifique de chaque pays, notamment l'intensification des activités terroristes et les diverses crises internes en cours. Nous exprimons notre profonde inquiétude quant aux nombreuses attaques terroristes visant les civils et le personnel de l'ONU. Les auteurs de ces attaques doivent en répondre.

Troisièmement, face à la complexité des crises au Sahel, la communauté internationale doit réagir de manière coordonnée, urgente et globale. Nous nous félicitons de l'initiative du Secrétaire général, de la CEDEAO et des États du G5 Sahel de lancer conjointement une évaluation stratégique en vue de renforcer le soutien au Sahel. Les Émirats arabes unis attendent avec intérêt de voir les résultats de ces efforts, ainsi que les résultats des travaux du groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel. Par ailleurs, nous devons continuer à appuyer les efforts de développement durable dans la région et à renforcer la résilience de ses sociétés, notamment en offrant des perspectives économiques, en donnant de l'autonomie aux femmes et en fournissant des services de base à la population.

Enfin, et dans le contexte des crises et tensions géopolitiques actuelles qui ont entraîné une insécurité alimentaire mondiale et d'autres répercussions, nous tenons à souligner la nécessité pour le Conseil de sécurité d'empêcher que ces questions n'entament notre capacité de travailler ensemble pour examiner d'autres questions inscrites à notre ordre du jour, notamment le Sahel.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant des États-Unis.

À l'instar des autres membres du Conseil de sécurité, les États-Unis s'inquiètent de la montée de l'extrémisme violent, des attaques terroristes, de la violence intercommunautaire, de l'insécurité alimentaire croissante et du recul de la démocratie au

Sahel. Disons-le franchement : les défis sont graves. Le nombre de décès de civils continue d'augmenter, tout comme celui des personnes déplacées et des réfugiés.

Comme l'a fait remarquer M^{me} Bandiaky-Badji, il n'y a pas un problème unique, mais plutôt une mosaïque de problèmes interdépendants, notamment l'exclusion politique et économique, la concurrence pour les ressources et les griefs de longue date. Les effets des changements climatiques, de la croissance démographique, des déplacements et de l'insécurité alimentaire compliquent l'action menée par la région. En outre, trois des cinq Gouvernements des pays du Sahel, à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Tchad, ne sont actuellement ni démocratiquement élus ni dirigés par des civils, et le calendrier pour rétablir l'ordre constitutionnel par l'intermédiaire d'élections libres et régulières reste pour le moins flou.

Les États-Unis souscrivent à l'appel que le Secrétaire général a lancé aux autorités de ces pays pour qu'elles restituent le pouvoir aux civils dans les meilleurs délais. Mais bien que nous devions être lucides quant aux défis à venir, nous ne devons pas sombrer dans le cynisme. Nous devons, comme d'autres l'ont dit, rester mobilisés et travailler ensemble pour apporter stabilité et sécurité aux populations du Sahel. C'est pourquoi les États-Unis poursuivent leur solide partenariat bilatéral avec le Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) pour faire face aux menaces pour la sécurité. Depuis 2017, nous avons fourni plus de 600 millions de dollars en matériel, en formation et en appui consultatif pour combler les graves lacunes en matière de capacités et envoyé près de 2 milliards de dollars pour des projets de développement ainsi que près de 2,2 milliards de dollars d'aide humanitaire.

Mais c'est bien entendu aux Gouvernements des pays du Sahel qu'il incombe réellement d'agir. Ce sont eux qui détiennent les clefs. Ils doivent adopter des solutions de bonne gouvernance et de développement durable pour contribuer à inverser la tendance. Il s'agit d'améliorer la fourniture de services équitables, de généraliser l'accès à la justice et d'organiser des élections libres et régulières. C'est ainsi que l'on rétablit la confiance des populations dans les gouvernements.

Au Mali, nous avons salué l'action énergique menée par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en janvier dernier pour défendre la démocratie. Nous appelons les autorités maliennes de transition à honorer la promesse qu'elles ont faite à la population du pays et à organiser des

élections selon un calendrier raisonnable, comme elles s'y sont engagées après le coup d'État d'août 2020.

Nous nous associons à nos collègues pour exprimer notre regret que le Mali se soit retiré du G5 Sahel. Il s'agit d'une décision qui isole davantage le pays de l'importante action menée par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali et de la région.

En ce qui concerne le Burkina Faso, nous exhortons également le Gouvernement de transition à conclure un accord avec la CEDEAO sur un calendrier pour rétablir un gouvernement démocratiquement élu et dirigé par des civils. Le Gouvernement de transition doit respecter ses engagements internationaux ainsi que les obligations qui lui incombent de protéger les libertés civiles, la liberté d'expression, la liberté de la presse, la liberté de réunion pacifique et l'accès à Internet.

Au Tchad, nous appuyons le peuple tchadien, l'Union africaine et nos partenaires internationaux pour préconiser une transition rapide vers un gouvernement démocratiquement élu et dirigé par des civils, et nous encourageons le Conseil militaire de transition à organiser un dialogue national inclusif dès que possible, suivi d'un référendum constitutionnel et d'élections libres et régulières.

Par ailleurs, je faillirais à mon devoir si je n'évoquais pas, comme d'autres l'ont fait, la toute nouvelle variable de l'instabilité régionale : le groupe Wagner, soutenu par la Russie. Partout en Afrique, ses forces sapent activement la stabilité, l'état de droit, la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme. Selon de nombreuses informations, le groupe Wagner a commis des violations flagrantes des droits de l'homme, ciblant souvent des groupes marginalisés et exploitant des griefs de longue date qui alimentent le recrutement d'extrémistes violents.

Ne nous y trompons pas : le groupe Wagner menace la sûreté et la sécurité des soldats de la paix des Nations Unies au Mali et en République centrafricaine, et empêche les missions dans ces pays de protéger les civils. Dans le cadre de la campagne de désinformation et de propagande qu'elle mène, la Russie continue de diffuser des discours mensongers pour contribuer à protéger le groupe Wagner et à faire en sorte qu'il n'ait pas à répondre de ses actes, alors même que nous savons tous et que nous sommes tous d'accord pour dire que toute attaque contre le personnel des Nations Unies peut constituer un crime de guerre.

Enfin, je tiens à préciser que la région ne pourra pas aller de l'avant tant que la justice et l'application du principe de responsabilité ne seront pas des priorités. Les pays du G5 Sahel doivent poursuivre les efforts légitimes qu'ils déploient pour prévenir les allégations de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits, diligenter des enquêtes et établir les responsabilités qui entourent ces actes. Ce travail n'est pas une mince affaire, mais il est essentiel pour garantir la paix et la sécurité des populations de la région du Sahel. Nous devons donc persévérer et œuvrer de concert.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

La représentante de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la parole. S'agissant des observations formulées par le représentant des États-Unis, je crois y avoir répondu de manière détaillée dans ma déclaration principale d'aujourd'hui.

Je voudrais revenir sur les propos de la Représentante permanente du Royaume-Uni, qui a parlé de la hausse des prix des denrées alimentaires en Afrique et des conséquences néfastes qui en découlent pour la sécurité alimentaire. En effet, les prix augmentent, et il y a de nombreuses raisons à cela qui sont apparues bien avant le début de la crise ukrainienne. Mais à l'heure actuelle, ce qui rend la situation si grave, ce sont les sanctions imposées collectivement à la Russie par l'Occident, notamment sous la pression des États-Unis. Les pays occidentaux font tout leur possible pour bloquer les livraisons de céréales et d'engrais en provenance de la Russie et perturber les chaînes logistiques et financières, afin que nous ne puissions pas fournir de denrées alimentaires aux pays où la faim pourrait commencer à se faire sentir.

Dire que la Russie empêche les livraisons de nourriture est le comble de l'hypocrisie. Des millions de tonnes de céréales sont exportées d'Ukraine par voie terrestre et par les ports de Roumanie. Mais où vont toutes ces céréales et atteindront-elles l'Afrique et les autres régions qui connaissent des pénuries ? J'en doute fort, car nous voyons comment évolue la situation des réfugiés non ukrainiens et à quel point l'attention internationale portée aux conflits qui sévissent en Afrique et dans d'autres régions, ainsi que l'aide humanitaire, diminuent. À cela s'ajoute le fait que

l'Europe et l'Occident en général font toujours passer leurs problèmes en premier.

Nous espérons que tous ces arguments seront pris en compte et que les pays, y compris en Afrique, ne seront pas induits en erreur en ce qui concerne l'aide

qui leur est apportée, comme nous l'avons entendu de la bouche de nos collègues, de manière totalement désintéressée. Je peux assurer au Conseil que cette aide n'est ni gratuite ni désintéressée.

La séance est levée à 11 h 55.